

PV de réunion de copropriétaires

31 octobre 2021

Présents :

Excusés :

Ordre du jour (flexible) :

1. Divers : faire connaissance de manière conviviale + définition de l'ordre du jour
2. Organisation de la copropriété : acte de base, quote part et nomination d'un syndic, prévoir une réserve
3. Convocation de l'AG
4. Prise d'assurance pour la copropriété (nécessite un mandataire) : présentation du devis estimé de l'agence (courtier de)
5. Travaux à prévoir sur façade latérale n°11-13 : mur dégradé (devis estimatif établi par DERCA rénovation)

PV de réunion :

1. Divers : faire connaissance de manière conviviale

Ajout d'éventuels points à l'ordre du jour, non préalablement défini. Ajout d'une proposition d'un fond de réserve ().

Confirmation des contacts de tout le monde (courriel, adresse, téléphone)

2. Organisation de la copropriété : acte de base, quote part et nomination d'un syndic et fond de réserve

Acte de base : explications

Quote part de chacun :

Appartement 2 : 138/1000 (13,8%)

Appartement 1 : 543/1000 (54,3%)

Appartement 3 : 162/1000 (16,2%)

Appartement 4 : 157/1000 (15,7%)

Détermination des parties communes : art.7 règlement de copropriété

Nomination d'un syndic : explications générales de l'obligation légale, discussion sur ce qu'on va faire (gratuit ? pro ?)

Syndic gratuit amateur :

Nommer lors de l'AG et faire un mandat de Syndic : to do

Point à ajouter à l'AG : veiller à dégager les communs côté n°9 pour le vivre ensemble

Syndic : ouvrir un compte :

Fond de réserve : placer 100 euros par mois réparti selon les quotes part ? Trancher à l'AG

3. Convocation de l'AG

Prévoir une date qui convient à tout le monde :

Dimanche 12 décembre 2021

Les participants font un retour par écrit la semaine du 1^{er} au 7 novembre

4. Prise d'assurance pour la copropriété (nécessite un mandataire) : présentation du devis estimé de l'agence Lallemand (courtier de)

Prévoir une seule assurance d'ensemble pour éviter les conflits d'assurance en cas de dommage et faire des économies.

Ok pour prendre une assurance globale pour l'habitation, RC et juridique afin de préserver au mieux le bloc copropriété.

Chacun garde ses assurances contenu de son côté.

Chez qui ? Comment ?

Présentation devis estimatif réalisé en mars 2021.

5. Travaux à prévoir sur façade latérale n°11-13 : mur dégradé (devis estimatif établi par DERCA rénovation)

Dégradation du mur et des jointures, nécessité de faire un nettoyage, de rejointoyer tout et d'appliquer une solution hydrofuge.

+ idéalement il conviendrait de l'isoler (8 cm de frigolite) pour protéger la maison et améliorer la préservation technique.

Trancher à l'AG pour les travaux de base (mur sur base du devis DERCA).

Faire venir un expert (remboursé par la commune) pour mettre en place des clapets anti inondations ?

Chacun se renseigne sur les prix et les experts qui font ça

: se renseigner sur les remboursements

Décision à l'AG de recourir ou non aux services d'un expert.